LE HPV, ÇA SE DÉPISTE AUSSI EN PSYCHIATRIE!





Dépistage du cancer du col de l'utérus chez les patientes hospitalisées en psychiatrie : une opportunité de rattrapage efficace ?

Introduction

La surmortalité des personnes vivant avec un trouble psychique a été reconnue comme problème de santé publique, imputable en majeure partie, aux cancers et maladies cardiovasculaires. Les études tendent à montrer que le dépistage des cancers est moins réalisé chez les patientes atteintes de pathologie psychiatrique. L'infection à papillomavirus humains (HPV) est l'infection sexuellement transmissible la plus fréquente. Dans 10 % des cas, le papillomavirus persiste, s'il s'agit d'un HPV dit « à haut risque », il peut évoluer en cancer.

Références - (Gandré C. Moreau D. Ben Dridi I. Seppänen A.-V. Obstacles, ressources et contrastes dans les parcours de soins complexes : le cas du cancer chez les personnes vivant avec un trouble psychique sévèreQuestions d'économie de la santé n° 281 – 09-2023)



Modalités de dépistage :

Le dépistage du cancer du col de l'utérus s'adresse à toutes les femmes entre 25 et 65 ans par la réalisation d'un Frottis Cervico-Vaginal (FCV).



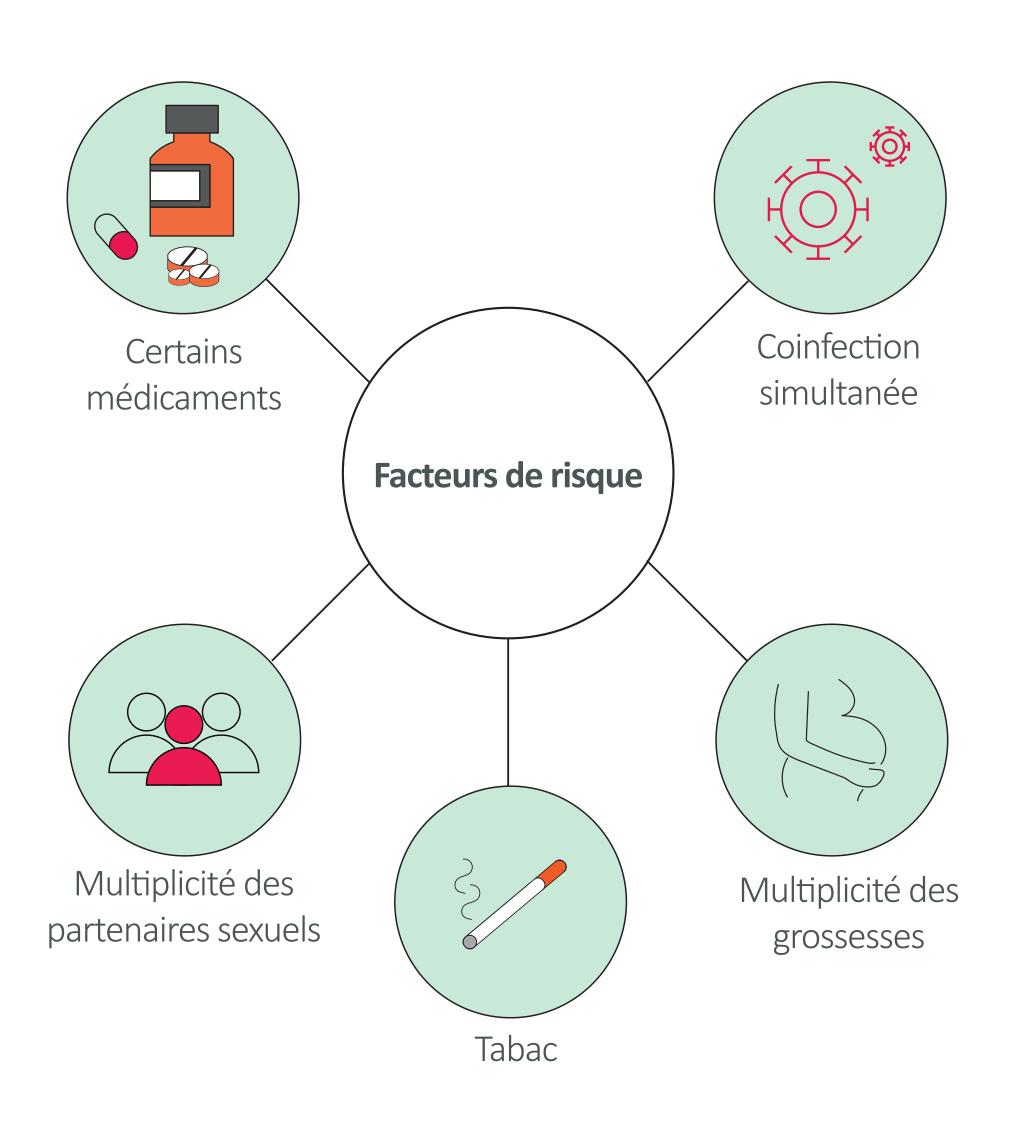
Pour les femmes entre **25** et **29 ans** : **examen cytologique tous les 3 ans**, après deux premiers tests réalisés à **1 an d'intervalle** et dont les résultats sont normaux.



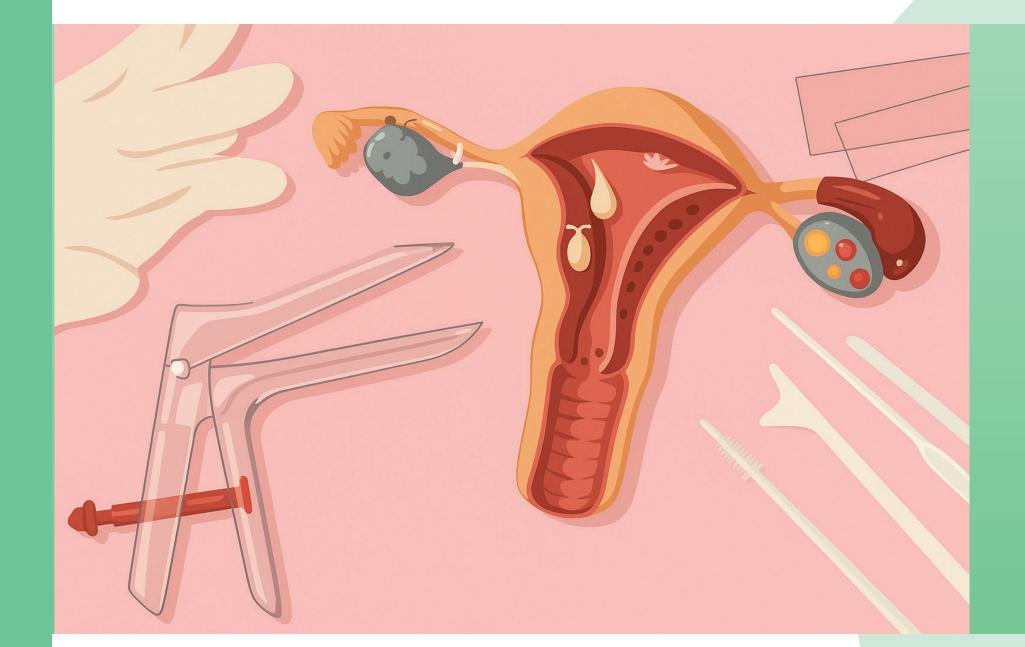
Pour les femmes de **30 ans** à **65 ans** : le test HPV est réalisé **3 ans après le** dernier examen cytologique dont le résultat est normal. Un nouveau test est refait tous les **5 ans**, jusqu'à l'âge de **65 ans**, dès lors que le résultat du test est négatif.

Ce test HPV est remboursé à 70 % par l'assurance maladie.

Référence : Santé publique France (2020) modalités de dépistage du HPV



Matériel et méthode :



Réalisation d'une étude de cohorte prospective à l'hôpital psychiatrique de Plaisir dans le sud des Yvelines du 13/01/2025 jusqu'au 11/04/2025 chez toutes les patientes hospitalisées dont la tranche d'âge varie entre 25 et 65ans avec ou sans facteurs de risque de HPV, par la réalisation d'un frottis cervico-vaginal.

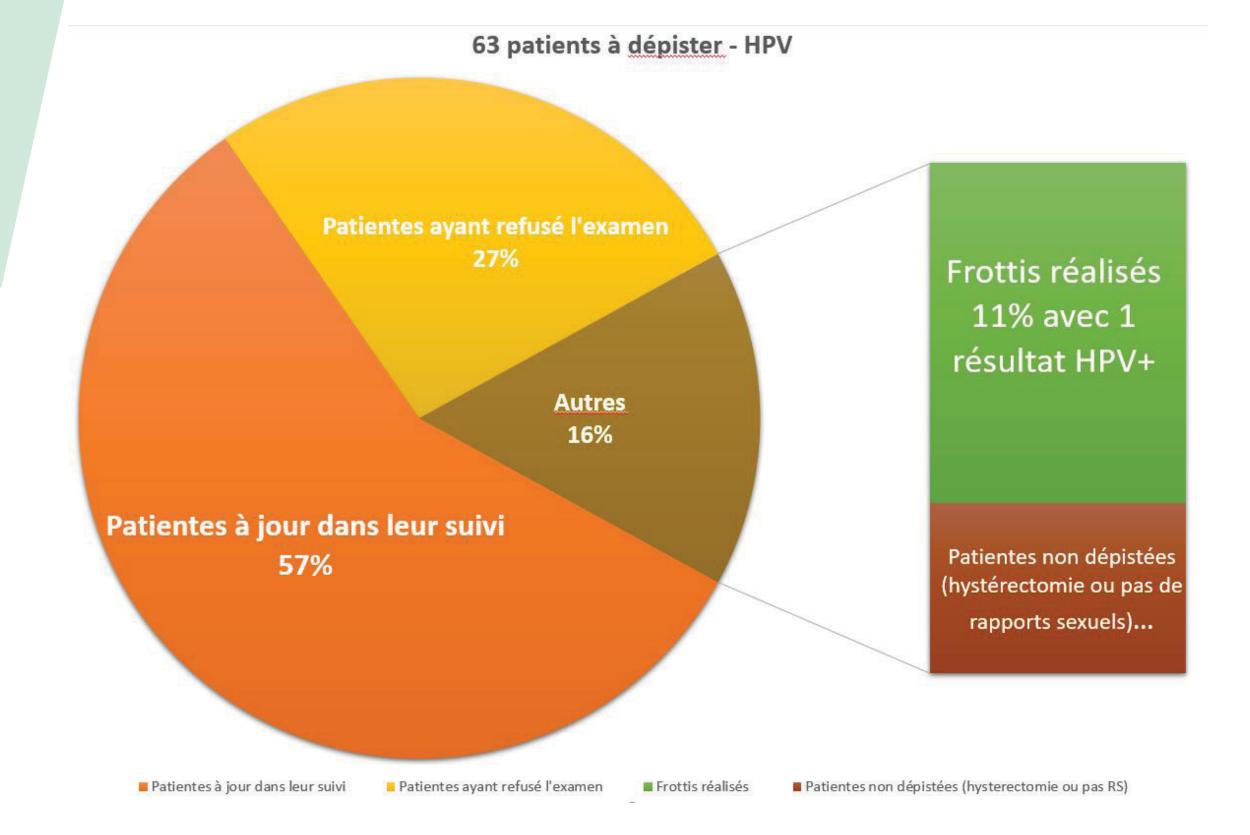
Résultat:



PATIENTES



Pendant 3 mois, 96 patientes ont été hospitalisées sur les 4 secteurs intrahospitaliers de Plaisir. Parmi elles, 33 patientes ne répondaient pas aux critères de dépistage du HPV.



Conclusion

Selon notre étude, 57 % des patientes sont à jour dans leur dépistage HPV, un résultat identique à la population général, alors que les études existantes montrent un dépistage 2 à 5 fois inférieur pour les patientes atteintes de pathologie psychiatrique.

Des efforts sont encore nécessaires pour améliorer la prise en charge des patientes en rupture de suivi, la proposition d'un rattrapage lors d'un séjour en psychiatrie nous parait comme une solution efficace et facile à mettre en œuvre et assez bien accepté par les patientes.